

COMMUNIQUE DE PRESSE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2024**

**Débat d'orientations budgétaires 2024 : une bonne santé financière permettant un fort volume d'investissement**

**Le dernier conseil communautaire s'est déroulé le 5 mars 2024 à la salle des fêtes de Marsolan.**

Après le mot d'accueil de Monsieur Dominique GONELLA, Maire de Marsolan, qui a fait part de son plaisir d'accueillir ce conseil communautaire sur sa commune, Xavier BALLENGHIEN, Président de la Lomagne Gersoise, a soumis aux conseillers communautaires l'ordre du jour qui portait essentiellement sur le débat d'orientation budgétaire de la Lomagne Gersoise ainsi que sur des questions d'urbanisme.

Afin de garantir une véritable discussion au sein de l'assemblée, Olivier TARBOURIECH, Vice-président aux Finances, a présenté à ses collègues de nombreuses informations parmi lesquelles un rapport complet sur les orientations budgétaires, la gestion de la dette et la structure des effectifs.

Dans le respect d'un nécessaire équilibre entre recettes et dépenses, les élus ont fait le choix d'orientations ambitieuses pour le budget 2024 :

- Maintien des taux communautaires
- Poursuite d'un programme élevé d'investissement visant la modernisation et l'amélioration du patrimoine communautaire (notamment sur les axes énergétiques et accessibilité) avec un accent particulier mis sur les écoles du territoire et sur la prévention des inondations (confortement des digues) ;
- Poursuite des efforts de solidarité communautaire, avec l'augmentation de la dotation de solidarité communautaire et le maintien des fonds de concours à destination des communes dont les contours seront redéfinis ;
- Afin de répondre à la problématique du logement sur le territoire, et en particulier du logement locatif pour les nouveaux actifs arrivant sur le territoire, définition d'une nouvelle enveloppe budgétaire d'investissement ciblée sur cet enjeu important pour l'attractivité du territoire

Tout en continuant à mener ses actions quotidiennes sur ses compétences premières (assainissement non collectif, urbanisme, développement économique, soutien à la parentalité, habitat,...) et à soutenir les communes en ingénierie et dans la réalisation de leurs projets, la Communauté entend poursuivre les engagements pris dans son projet de territoire et mettre en œuvre la totalité de son plan d'investissement.

Dans cette optique, le budget 2024 sera soumis au vote du conseil communautaire le 27 mars prochain.

Ce conseil s'est conclu par un moment de convivialité offert par la commune de Marsolan.



Conseil communautaire de la Lomagne Gersoise du 5 mars 2024 à Marsolan – Débat d'Orientation Budgétaire